



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

POLITIQUE DOCUMENTAIRE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS 2024

Présentation de la bibliothèque

La bibliothèque de Ouistreham Riva-Bella, anciennement gérée par une association affiliée au réseau des « Bibliothèques pour tous », est devenue municipale en 2011.

Ses collections sont uniquement sur papier, du fait des choix d'acquisition de l'association et de l'exiguïté des locaux (150 m²). Un petit fonds de livres lus a été ajouté.

Le fonds se répartit en deux catégories :

- Fiction (littérature, BD, mangas, albums, livres audio) : 80%
- Documentaires : 20 %

S'y ajoute un petit segment de livres jeux pour la jeunesse et une collection naissante de jeux de société hybrides.

Le fonds hérité de la « Bibliothèque pour tous » était à rééquilibrer :

- 18 000 notices sur 130m² d'espaces publics en 2017 : beaucoup trop de livres et d'étagères, espaces surchargés et aucune assise. 138 documents par m² pour une densité préconisée de 40 à 60 documents par m².
- ⇒ Aujourd'hui : 13500 notices (100 documents par m²), une dizaine d'étagères en moins, une trentaine de places assises.
- Une trop grande part constituée de livres jeunesse (0/14 ans - 60 % du fonds) ne correspondant pas au bassin de population.
- ⇒ Aujourd'hui : 60 % collections adultes – 40% collections jeunesse. Les collections

jeunesse doivent restées assez importantes afin de répondre aux missions des bibliothèques en matière de développement de la lecture et d'accès aux ressources culturelles auprès des jeunes.

Trois grands espaces constituent la bibliothèque : *fiction adulte, fiction jeunesse et documentaires*.

Un poste informatique est à disposition du public et l'accès à Internet sans fil est disponible gratuitement en continu.

Le réseau

La bibliothèque assure ses missions de lecture publique au sein du réseau Caen la mer avec lequel elle partage un SIGB, un Portail communs et l'accès à la boîte numérique du Calvados. Les règles d'emprunt, 30 documents à la fois par carte de lecteur, sont communes à toutes les bibliothèques du réseau avec une carte unique de lecteur.

Une navette permettant les retours de documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau sera mis en place fin 2024. Cela va favoriser la circulation des lecteurs et mènera, selon la rapidité de prise en main de ce nouveau service par les usagers, à un ou deux ans, à réinterroger la politique d'acquisition de chaque bibliothèque au sein du réseau.

La responsable de la bibliothèque fait partie du comité de pilotage des bibliothèques du réseau qui se réunit tous les 2 mois.

- Le Portail des bibliothèques de Caen la mer c'est :
 - o Un catalogue commun recensant tous les documents de chaque bibliothèque du réseau avec moteur de recherche par type, section, support et bibliothèque, en mentionnant la disponibilité ou non du document.
 - o Un espace lecteur recensant les documents empruntés, les dates de retour attendues, et permettant de réserver des documents, faire des suggestions d'acquisition et contacter les bibliothèques.
 - o Un accès aux ressources en ligne de la boîte numérique du Calvados : livres, vidéo, presse, musique, jeux vidéo et formations.

La politique documentaire s'intègre dans celle du réseau, de manière informelle, mais suivie par la responsable de la bibliothèque :

- une politique documentaire collaborative avec les deux autres bibliothèques du réseau des communes limitrophes – Hermanville-sur-Mer et Colleville-Montgomery – est suivie, principalement pour les collections mangas et des actions culturelles sont menées en partenariat avec ces deux bibliothèques, renforçant la complémentarité des collections ;
- la proximité de la médiathèque d'Hérouville-Saint-Clair et l'exiguïté actuelle des locaux de la bibliothèque municipale font que le fonds documentaire de la bibliothèque municipale est modeste, privilégiant des thématiques répondant aux premières attentes des usagers : Histoire de la Normandie et du Débarquement, tourisme normand, documentaires jeunesse ; le rayon documentaire est amené à se développer lors de l'agrandissement de la bibliothèque.

Les missions

Du fait du réseau et du catalogue commun, le rayonnement de la bibliothèque dépasse les frontières de la commune. Ses missions premières restent cependant d'animer la lecture publique au profit des habitants du territoire communal pour lesquels elle doit :

- assurer l'accès du public à l'information, à la formation et à la culture ;
- entretenir et développer la pratique de la lecture auprès des publics jeunes et adultes en proposant des collections pluralistes, de niveaux de lecture et de compréhension variés, mises à jour régulièrement ;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle en contribuant à mettre en valeur des thématiques, des œuvres ou des auteurs peu présents dans le circuit commercial ;
- être un lieu de découverte, de convivialité et de distraction dans la cité ;
- favoriser la découverte de la lecture dès la naissance, au moyen d'animations spécifiques, adaptées aux différents âges ;
- mettre en valeur et faire connaître la bibliothèque.

Les collections de la bibliothèque doivent servir toutes les catégories de la population, sans exclusion, ni privilège. Elles ne doivent pas être soumises à une censure politique, raciale, idéologique, religieuse, ni à des pressions commerciales.

La bibliothèque anime la lecture publique, en dehors de l'accueil du public sur place et des prêts de documents :

- en proposant des animations pour petits et grands tout au long de l'année, en partenariat avec les structures scolaires, culturelles et sociales de la ville ;
- en accueillant les scolaires, de la maternelle à la sixième, en visite ou autour de projets communs ;
- en se déplaçant pour proposer la « bibliothèque hors-les-murs » dans différents quartiers de la ville et auprès des associations ;
- en se déplaçant dans d'autres structures de la ville.

Les collections

L'ensemble des documents disponibles dans les bibliothèques (municipale et scolaires) se répartit de la manière suivante :

1. Les collections « **Jeunesse** » : 0 à 14 ans, répartis en sections :
 - bébés lecteurs : albums
 - albums 3-6 ans
 - contes : albums
 - premiers documentaires

- revues
 - livres CD
 - livres jeux
 - bandes dessinées
 - mangas (6 à 14 ans)
 - romans (premières lectures, 8-11 ans, 12-14 ans).
2. Les collections « **Adultes** » : en libre accès destinés aux adultes répartis en sections :
- romans adultes / adolescents (éditions grand format – diversité des titres et des maisons d'édition)
 - romans policiers
 - romans large vision
 - romans « facile à lire - détente »
 - romans fiction, fantastique
 - bandes dessinées
 - mangas
 - revues
 - livres lus
 - documentaires

Les personnels

Le personnel de la bibliothèque est composé d'une responsable, assistante de conservation, à temps plein, de deux agents du patrimoine à temps partiel et d'un adjoint administratif à temps partiel.

Quand cela est possible, un jeune en service civique complète l'équipe sur 9 mois.

Des vacataires assurent la « pause lecture » sur la plage durant 6 semaines l'été depuis deux ans.

Des bénévoles sont également présents sur les temps d'accueil du public notamment.

Principes des acquisitions

1. Responsabilité

La responsable de la bibliothèque assume la sélection des documents à acquérir en conformité avec le budget autorisé en tenant compte des suggestions de l'équipe. Le choix se fait de la manière la plus objective qui soit, en tenant compte des critères de sélection

décrits ci-dessous.

La sélection des documents se fait de différentes manières :

- en se tenant au courant de l'actualité littéraire via des revues spécialisées, des sites web, les résultats des prix littéraires, des émissions de radio ou télévision ;
- en se rendant régulièrement à la librairie de proximité de la ville ;
- en tenant compte des suggestions des usagers ;
- en échangeant avec les autres bibliothécaires du réseau et en consultant la base de données MOCCAM qui permet de suivre les acquisitions des autres bibliothèques.

2. Facteurs orientant la politique d'acquisition

Bassin de population, usagers et public potentiel

Ouistreham Riva-Bella est une station balnéaire de 9 438 habitants (INSEE 2023, surclassée 20-40 000 habitants) avec une vie à l'année et un enseignement qui va de la maternelle au collège.

C'est aussi une station balnéaire qui voit sa population tripler durant la saison estivale.

Sa population comporte une part majoritaire de retraités et les tendances sont au vieillissement de la population et à la baisse des familles avec enfants (INSEE).

- 43 % de plus de 60 ans
- 12 % de moins de 14 ans
- 74% de ménages sans enfants

Le public fréquentant la bibliothèque municipale reflète assez bien le bassin de population, avec une légère sous fréquentation des adultes, hommes, mais qui s'atténue depuis quelques années grâce à la politique d'acquisition.

A noter : une fréquentation au-dessous de la moyenne nationale, due notamment à l'exiguïté des locaux (10% de la population pour une moyenne nationale de 16%).

Les données démographiques et la réalité des usagers de la bibliothèque orientent la constitution des collections et donc la politique d'acquisition qui vise à répondre aux attentes tout en proposant des documents pouvant attirer le public peu ou moins lecteurs.

3. Surface de la bibliothèque

La bibliothèque municipale dispose de locaux sous dimensionnés par rapport à son bassin de population.

4. Budget acquisition

La bibliothèque municipale dispose d'un bon budget d'acquisition suivant les recommandations du ministère (2€ par habitant) qui lui permet de rester attractive et dynamique dans sa politique d'acquisition.

5. Actualité, actions culturelles de la bibliothèque et sur le territoire

- Saisonnalité : les actions culturelles récurrentes influencent les acquisitions : Atelier Bricolire et Fablab, Lectures & musique pour les petits, prix lecteurs (Polars de Nacre, Mouette Kili), partenariat crèche Les P'tits Mousses, journée de la Famille, semaine Petite enfance.
- Festival annuel avec les bibliothèques d'Hermanville sur mer et Colleville Montgomery : thème nouveau chaque année qui alimente le fonds documentaires et fiction (Japon, Pâtisserie, arts de rue pour les années précédentes).
- Actualité et programmation correspondante : Salon du livre, JO (Conférence d'auteur), 80^e Anniversaire de la Libération (Deux spectacles, dont un en partenariat avec l'école Isabelle Autissier et la Maison des Jeunes) en 2024.
- Actualité sociale : transition écologique/évolution climatique.

Particularités géographique et historique du territoire :

- Station balnéaire, tourisme : documents permettant de découvrir la région et d'en connaître l'histoire.
- Histoire du Débarquement, de la Seconde guerre mondiale.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque totalisent 17 heures par semaine de septembre à juin et 21 heures par semaine en juillet et août.

6. Critères de sélection

- Le choix des livres respecte le **pluralisme des opinions** dans la mesure où ces dernières ne contreviennent pas à la législation en vigueur (Code Pénal : lois n° 72-546 du 1^{er} juillet 1972 et 90-615 du 13 juillet 1990 sanctionnant les discriminations ethniques, racistes, religieuses).
- La **qualité des textes et des images, l'actualité et l'exactitude** des informations sont des critères prioritaires d'acquisition et de conservation.
- La **connaissance du public**, les attentes des lecteurs, les actions culturelles menées et les objectifs de développement de la bibliothèque constituent également des critères d'acquisitions essentiels.
- La **langue française** est privilégiée dans toutes les matières. Une petite collection de livres en anglais (fiction) est proposée.
- Les collections de documents sont **destinées à tous**. Elles tendent, dans leur ensemble, à **l'encyclopédisme** tout en restant variées dans leur niveau de difficultés.

- Le niveau 1 et 2 de complexité des documents est largement privilégié (niveau élémentaire et de bonne vulgarisation, lecture aisée à moyenne) ; certains domaines sont amenés à contenir quelques documents de niveaux 3 (niveau universitaire, lecture difficile) comme par exemple sur l'histoire du Débarquement.
- La lecture publique jeunesse prend en compte les enfants **de la naissance au lycée**.
- Pour les adolescents, l'objectif est de les conduire progressivement vers les collections adultes. Les romans adolescents sont par exemple intégrés au fonds romans adulte et reconnaissables.
- **Les collections s'inscrivent dans la durée** et les documents à caractère éphémère sont, dans la mesure du possible, écartés car souvent traités dans les revues.

Sont exclus des acquisitions :

- les manuels scolaires ou universitaires ;
- les documents à caractère raciste, pornographique, ultra violent ou portant atteinte à la dignité humaine ;
- les ouvrages émanant directement d'un parti politique ;
- les ouvrages pouvant émaner de sectes ;
- les ouvrages à caractère diffamatoire.

7. Types et catégories de documents acquis

La règle est l'acquisition d'un seul exemplaire sauf besoins ponctuels (livres sélectionnés pour les prix organisés par la bibliothèque, coups de cœur).

Le budget d'acquisition est ventilé selon les types, sections et tendances d'évolution du fonds suivantes :

- Fiction : 80% - documentaires : 20%.
 - o Espace restreint pour développer les documentaires, demande moins importante des lecteurs (cependant peut-être due à l'habitude), proximité de la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair.
- Adultes : 60% - Jeunesse : 40 %.
 - o Fiction adultes :
 - Romans (tous genres et supports confondus) : 60 % (évolution fonds en baisse)
 - Bandes dessinées : 24 % (évolution fonds en hausse)
 - Mangas : 16 (évolution fonds en hausse)
 - o Fiction jeunesse :
 - Romans : 20 % (évolution fonds en baisse)
 - Bandes dessinées : 30 % (évolution fonds en hausse)
 - Mangas : 25% (évolution fonds en hausse)
 - Albums (tous genres confondus) : 25% (évolution fonds stable)

Romans :

- éditions en grand format (environ 80%) ;
- édition en large vision (environ 18%) ;
- édition audio : livres lus (environ 2%) ;
- diversité de titres et d'éditeurs ;
- suivi des parutions d'auteurs appréciés des usagers ;
- priorité aux nouveautés, succès en librairie, romans d'auteurs de la région ;
- premiers romans, romans d'auteurs moins connus mis en valeur via les prix organisés par la bibliothèque ;
- livres édités il y a longtemps quand trop abîmés et très demandés ou pour compléter une série ;
- romans français, francophones et étrangers traduits en langue française ;
- diversité des genres : policier, terroir, détente, fantastique, historique ...

Bandes dessinées :

- priorité au suivi des séries entamées ;
- sélection de nouvelles séries ;
- nouveautés one shot ;
- suivi des parutions d'auteurs appréciés des usagers, recherche de nouveaux auteurs ;
- diversité des formats ;
- diversité des graphismes, des sujets, des genres (réalisme, fantastique, comics, historique etc.).

Mangas :

- choix de séries au nombre de tomes limité (les longues séries sont exclues) ;
- priorité au suivi des séries entamées ;
- sélection de nouvelles séries.

Albums :

- diversité des formats, des graphismes et des sujets (apprentissage de la vie quotidienne, mondes imaginaires) ;
- albums cartonnés pour tout-petit ;
- albums jeunesse : suivi des auteurs appréciés, découverte de nouveaux auteurs ;
- albums multisupports ;
- contes pour petits et grands ;

- albums / livres jeux pour petits et plus grands.

Documentaires :

- collection visant à l'encyclopédisme des sujets ;
- ouvrages tenant compte de la réalité régionale (histoire, géographie, faune, flore, cuisine etc.) ;
- ouvrages tenant compte de l'actualité du territoire ;
- renouvellement des sections suivant le plan annuel de développement des collections (de nouvelles éditions remplaçant des éditions obsolètes, développement des sections très demandées, créations de nouvelles sections répondant à un besoin des usagers, à une actualité destinée à durer, à une orientation de l'action culturelle de la bibliothèque ou de la ville) ;
- qualité des images et du texte, fiabilité du contenu (connaissance de l'éditeur, auteur).

Périodiques :

Les abonnements sont renouvelés chaque année. La responsable de la bibliothèque réévalue alors la collection, en ajoutant des nouveaux titres ou en mettant fin à certains abonnements.

- diversité des sujets ;
- abonnements pour tous les âges ;
- abonnement à un journal local (voir plusieurs) ;
- revues d'actualités, de divertissement, culturelles, de connaissance du monde.

En 2023 un travail a été mené sur la politique d'abonnements aux périodiques des structures culturelles que sont la bibliothèque et le Pavillon.

L'objectif était d'élargir les thématiques abordées en proposant de nouveaux magazines, en éliminant également certains titres et, si nécessaires, de changer les titres de certains thèmes déjà en rayon. Pour exemple, nous n'avions aucun magazine pour les parents alors que la question de la parentalité est au centre de nombreuses actions menées par la Ville, pas de magazine sénior et santé non plus.

Le budget total consacré aux abonnements correspond aux recommandations en fonction du nombre d'habitants, soit 1 000 euros.

La proposition de périodiques actuellement en rayon est donc le résultat d'une démarche participative avec les habitants impliqués dans la vie culturelle de nos établissements.

8. Priorités des acquisitions 2024

- nouveautés en littérature française et étrangère (dans les différentes sections, adulte et jeunesse) ;
- poursuite du développement de la collection « DYS » jeunesse ;
- documentaires et fictions sur les thèmes d'actualité suivants :
- Débarquement de Normandie et Seconde Guerre mondiale (80^e anniversaire de la

Libération),

- Sport (JO de Paris).
- suivi des séries BD et mangas adulte et jeunesse ;
- poursuite du développement des collections bébés lecteurs en lien avec la crèche et nombreuses animations par la bibliothèque ;
- poursuite du développement des collections destinées au public à conquérir (adolescents, jeunes adultes, homme) : romans « young adults », BD et mangas. Ce développement des collections se fait petit à petit ; une accélération des acquisitions dans ce domaine aura lieu lors de l'agrandissement de la bibliothèque ;
- actualisation des documentaires par thématique selon le plan de gestion des collections.

9. Dons

La bibliothèque accepte une petite quantité de dons chaque année quand ce sont des parutions récentes qui n'ont pas pu être acquises ou des compléments de série.

Certains dons sont aussi acceptés pour alimenter les 10 boîtes à lire de la ville qui sont gérées par l'équipe de la bibliothèque.

10. Modalités d'acquisitions

La bibliothèque municipale effectue ses acquisitions principalement auprès de la librairie indépendante de la commune : **des Vagues et des Mots**. Les facteurs pris en compte dans le choix des fournisseurs sont : proximité, qualité du service, qualité du conseil des libraires, rapidité de réception des commandes, disponibilité et capacité à aller sur place régulièrement.

La bibliothèque se fournit également pour une petite part de ses acquisitions auprès de commerciaux qui proposent des parutions récentes à des tarifs promotionnels.

11. Désherbage

Afin de maintenir un fonds vivant, pertinent, attractif et aéré au sein de l'espace disponible, des documents sont régulièrement retirés des collections. La responsable de la bibliothèque établit les critères de désherbage.

Ce désherbage permet de garder les collections à jour et en bon état tout en désengorgeant les rayonnages.

Le désherbage se fait tout au long de l'année, et par sections thématiques au sein de la bibliothèque.

Critères de conservation et de désherbage

Critères de conservation :

- tous les livres publiés dans les 2 dernières années ;

- livres populaires ;
- livres ayant une importance historique ;
- livres rares, qui ne peuvent être remplacés ;
- classiques de la littérature ;
- périodique dont le contenu reste à jour et peuvent être versés au fonds documentaire.

Critères de désherbage :

- livres abîmés ou sales ne pouvant être réparés ;
- livres au contenu périmé ;
- livres n'ayant fait l'objet d'aucun prêt dans les 5 dernières années et ne faisant pas partie des critères de conservation ;
- exemplaires multiples d'un livre quand leur nécessité n'est plus justifié par une action culturelle ;
- périodiques de plus de 2 ans, hors périodiques à conserver (chaque titre est traité).

Destination des livres désherbés

La bibliothèque, à l'exception des livres très abîmés ou périmés, évitent de jeter les livres désherbés.

Ils sont déposés dans les boîtes à lire gérées par la bibliothèque, donnés à des associations ou des structures accueillant du public de la ville, ou donnés à des associations à caractère social.

Certains livres sont gardés et vendus lors des ventes sur le marché de Noël.

Les boîtes à lire

Huit boîtes à lire émaillent le territoire et donnent une seconde vie à une partie des livres désherbés. Elles ont été rénovées en 2022 et leur nombre augmenté.

Elles permettent d'acheminer la lecture dans des quartiers de la ville plus éloignés de la bibliothèque, tout en servant de support à des animations (rénovation et décoration en ateliers famille, support pour auteurs invités ou artistes en résidence, parcours type « rallye des boîtes à lire »).